

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Christel Milliard

<https://www.cadre21.org/membres/d180e1db50f75c3511838812>

Date d'obtention : 2021-02-19 15:29:53

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Qu'il s'agit d'une méthode de collaboration entre les différents partenaires impliqués dans des situations de sextage chez les adolescents. Qu'elle permet d'intervenir rapidement de façon concertée pour prévenir la propagation de pornographie juvénile sur Internet. Qu'elle offre un cadre d'intervention uniforme et des lignes directrices claires en terme d'actions. Qu'elle permet de bien définir les rôles de chacun et de bien orienter les interventions.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais pouvoir m'appuyer sur une démarche claire à l'aide d'outils concrets et mieux comprendre mon rôle et celui des partenaires.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

De ne jamais avoir accès directement au contenu qui pourrait être de la pornographie juvénile.